

Allianz Europe Small Cap Equity - AT - EUR

Fonds d'actions de petites entreprises européennes

Allianz 
Global Investors

Morningstar Rating™¹

★★ Notation au 31/7/2021

Objectif d'investissement

Le Fonds cible essentiellement les actions d'entreprises à petite capitalisation ayant leur siège social en Europe (hormis la Turquie et la Russie). Le fonds tient compte des facteurs environnementaux et sociaux dans ses décisions d'investissement et s'engage notamment auprès des principaux émetteurs de carbone afin de les sensibiliser aux questions climatiques. L'objectif d'investissement consiste à générer une appréciation du capital sur le long terme.

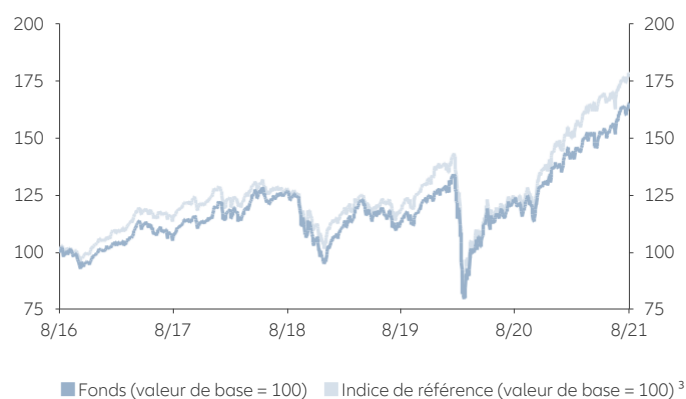


Gérant

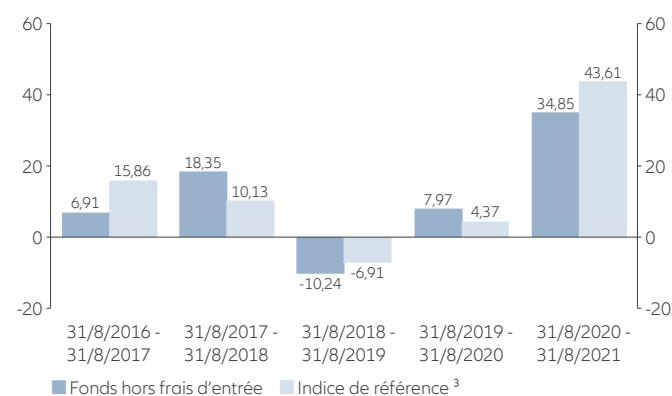
Heinrich Ey
(depuis 1/4/2016)

Performance

sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Historique de performance (%)²

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	21,39	3,38	9,15	16,79	34,85	30,69	9,33	65,36	10,58	487,97	8,39	-7,00	15,51	-16,03	30,92	7,57
Indice de réf. ³	23,87	3,47	6,70	18,78	43,61	39,53	11,74	78,03	12,23	-	-	0,86	19,03	-15,86	31,44	4,58

Le fonds en bref

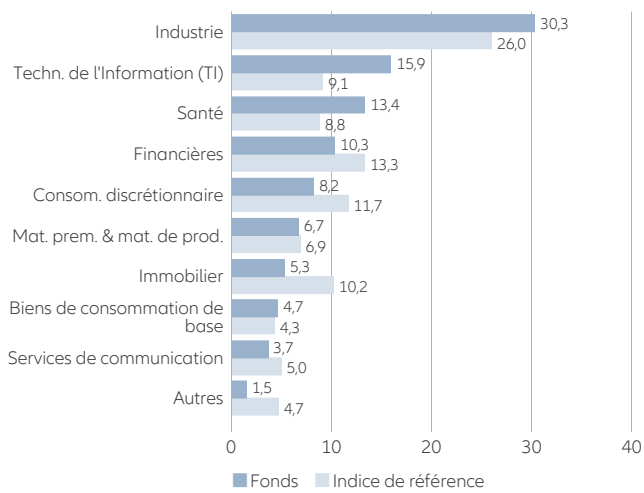
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU0293315296 / A0M PE8
Indice de référence ³	MSCI Europe Small Cap Total Return Net (in EUR)
EU SFDR Category ⁴	Article 8
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	15/9/2009
Actifs sous gestion	552,69 millions EUR
Actifs nets de la part	246,72 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	0,738 EUR
Autorisation de commercialisation	AT, BE, CH, CL, DE, DK, ES, FI, FR, GB, HU, IE, IT, LU, NL, NO, PL, PT, SE, TW

Ratios risque / bénéfice²

	3 ans	5 ans
Alpha (%)	-2,41	-1,64
Beta	1,05	1,05
Coefficient de corrélation	0,97	0,96
Ratio d'information	-0,44	-0,32
Ratio de Sharpe ⁵	0,42	0,58
Ratio de Treynor	9,28	10,43
Tracking error (%)	5,52	5,11
Volatilité (%) ⁶	23,09	18,88
Composante active (%) ⁷		88,18
Rendement sur dividendes (%) ⁸		1,43

Structure du fonds ⁹

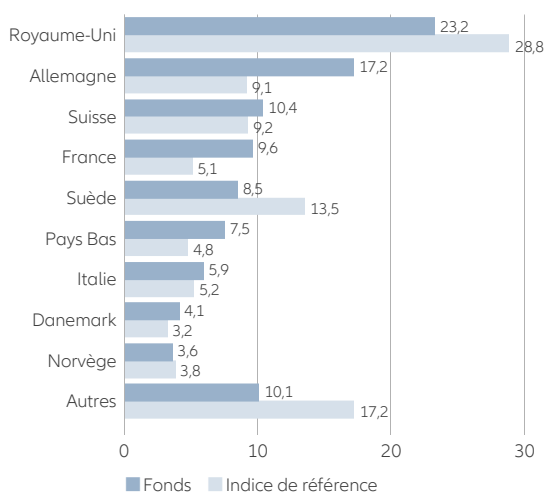
par secteur en %



10 principales lignes du fonds (%)

ALLIANZ SECURICASH SRI-W	4,98
ASM INTERNATIONAL NV	3,26
EVOTEC SE	3,05
VITROLIFE AB	2,41
GRAFTON GROUP PLC-UTS	2,27
FISCHER (GEORG)-REG	2,26
HOWDEN JOINERY GROUP PLC	2,19
ELIS SA	2,09
GENUS PLC	2,07
APERAM	2,05
Total	26,63

par pays/répartition géographique en %



Structure des coûts

Frais d'entrée en % ¹⁰	5,00
Commission forfaitaire en % p.a. ¹⁰	2,05
TFE en % ¹¹	2,10

Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	RCMATUR LX
Code Reuters	ALLIANZGI01

Opportunités

- + Haut potentiel de rendement des actions à long terme
- + Investissements ciblés sur les valeurs boursières européennes
- + Les petites/moyennes capitalisations surperforment au cours de certains périodes
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Le fonds se concentre sur les investissements durables
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Possibilité de sous-performance du marché boursier européen
- Sous-performance des petites/moyennes capitalisations lors de certaines phases
- Une approche durable réduit l'univers d'investissement
- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flopp 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine. Toutes les indications sur les performances depuis 06.09.1999 concernant Allianz Europe Small Cap Equity - AT - EUR avant la date de lancement du 15.09.2009, se rapportent à un autre fonds d'investissement Allianz RCM Small Cap Europa, un fonds de placement de type ouvert et de Droit luxembourgeois géré par Allianz Global Investors GmbH – Francfort, a savoir Allianz RCM Small Cap Europa - A - EUR (ISIN LU0096450639, lancée le 22.04.1999. Cela ne signifie pas qu'Allianz Europe Small Cap Equity - AT - EUR connaîtra une performance similaire à l'avenir. Tous les compartiments/fonds mentionnés ci-dessus sont basés sur les mêmes objectifs d'investissements, stratégies, profils de risque et structure de frais. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable de performances futures.
- 3) Historique de l'indice de référence jusqu'à 30/01/2013 EUROMONEY SMALLER EUROPEAN COMPANIES RETURN NET IN EUR
- 4) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 5) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 6) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 7) Mesure de la proportion des actifs du fonds n'étant pas investis conformément à l'indice de référence.
- 8) Le rendement sur dividendes correspond au dividende escompté divisé par le cours actuel des actions, exprimé en pourcentage. (eDiv/cours des actions) où : eDiv = le produit du dernier paiement de dividende et le nombre de paiements de dividendes attendus par an (par ex. le dividende attendu pour une action avec paiement trimestriel de dividende correspond au dividende du dernier trimestre multiplié par quatre). Le rendement sur dividendes dépend aussi bien du montant des dividendes que du cours actuel des actions, ces deux variables de référence pouvant être soumises en permanence à des changements. Le rendement sur dividendes est seulement une photographie instantanée basée sur le montant actuel des dividendes et le cours actuel des actions ; **il n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'actions.**
- 9) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 10) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
- 11) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Europe Small Cap Equity est un compartiment de la SICAV Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans la devise de base peut être soumise à une volatilité fortement accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication

et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au www.allianzgi-regulatory.eu ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Des informations sur le Résumé des droits des investisseurs sont disponibles ici (www.regulatory.allianzgi.com) Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.